



Le 15 décembre 2021

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue le quinzième jour de décembre 2021, suite à un avis publié par la secrétaire-trésorière sur le site web et aux endroits d'affichage autorisés par le Conseil, pour adopter le budget 2022.

Monsieur Daniel Tétreault, maire ouvre la séance à 19h00. Les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Daniel Lanoue, Micheline Dufour, Jean-Pierre Morlot, Robert Gaboriault et Roger Santerre, tous membres dudit conseil et formant quorum.

La directrice générale Suzanne Marcoux est présente.

Public : 15 personnes présentes.

- 175-21 Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Jean-Pierre Morlot
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU :
Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉ

Le maire lit et commente le budget 2022 et des réponses sont fournies à toutes les questions des citoyens portant sur le sujet.

- 176-21 Adoption du budget 2022**
Proposé par Micheline Dufour
Appuyé par Roger Santerre
ET RÉSOLU :
Que le budget 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

Le maire lit et commente le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022-2023-2024 et des réponses sont fournies à toutes les questions des citoyens portant sur le sujet.

- 177-21 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations**
Proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Daniel Lanoue
ET RÉSOLU :
Que le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2022-2023-2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

La levée de l'assemblée est proposée par Jean-Pierre Morlot à 19 :18.

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

	Richesse foncière imposable	164 704 100	127 537 700 \$
	Budget	2022	2021
REVENUS			
TARIFICATION SUR LA VALEUR FONCIÈRE		1 003 448 \$	791 281 \$
- Taxes foncières générales,		979 072 \$	766 766 \$
- Taxe générale, service de la dette, emprunt		24 376 \$	24 515 \$
TARIFICATION SUR AUTRE BASE		158 407 \$	150 484 \$
- Matières résiduelles		79 821 \$	73 936 \$
- Taxe de secteur entretien, traitement des eaux usées et égouts		40 421 \$	37 438 \$
- Taxe de secteur: service de la dette, eaux usées et égouts)		38 165 \$	39 110 \$
COMPENSATION DU GOUVERNEMENT (école primaire)		5 500 \$	7 400 \$
SERVICES RENDUS (organismes municipaux et autres: location salle, copies..)		69 000 \$	46 267 \$
IMPOSITIONS DE DROITS (mutations,permis, carrières et sablières)		60 170 \$	51 989 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS (cour municipale, règlements...)		7 500 \$	6 500 \$
INTÉRÊTS (taxes municipales, banques..)		10 000 \$	8 000 \$
TRANSFERTS SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES		203 183 \$	188 089 \$
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE			
-Redevances matières résiduelles et redevances environnement		26 413 \$	22 145 \$
- Entretien réseau routier		176 770 \$	165 944 \$
TOTAL DES REVENUS		1 517 208 \$	1 250 010 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
GESTION DES FINANCES - ADMINISTRATION		243 530 \$	229 379 \$
- Législation (conseil, application de la loi,)		50 435 \$	48 024 \$
- Personnel de bureau,greffe,transport et communication		110 132 \$	99 235 \$
- Services professionnels, juridiques et administratifs		40 127 \$	34 527 \$
- Entretien, réparations et biens non durables		10 350 \$	8 050 \$
- Dons à des organismes sans but lucratif		1 875 \$	2 000 \$
- Greffe (élection)		- \$	9 510 \$
- Quote-part MRC :administration, évaluation		30 611 \$	28 033 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		107 327 \$	101 340 \$
- Police		104 167 \$	98 180 \$
- Sécurité civile- services pour animaux		2 500 \$	2 550 \$
- Quote-part MRC (sécurité civile)		660 \$	610 \$
SERVICE INCENDIE		137 909 \$	130 510 \$
- Rémunération des pompiers, transport et communication		63 530 \$	57 806 \$
- Services professionnels (formation,assurances,entraide...)		31 502 \$	35 291 \$
- Entretien et réparations,équipement et biens non durables		41 760 \$	36 370 \$
- Quote-part MRC (INCENDIE)		1 117 \$	1 043.00 \$
VOIRIE MUNICIPALE - TRANSPORT ROUTIER		257 322 \$	229 242 \$
- Salaires, transport et communication		66 874 \$	56 480 \$
- Services professionnels et techniques,entretien chemins et fossés		59 560 \$	44 949 \$
- Enlèvement de la neige,sel-agrégats		119 254 \$	117 320 \$
- Éclairage des rues, panneaux circulation		9 000 \$	7 800 \$
- Quote-part MRC transport adapté et collectif		2 634 \$	2 693 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		201 761 \$	156 851 \$
-Traitements des eaux usées, égouts sanitaire et pluvial		55 838 \$	48 679 \$
- Matières résiduelles		100 825 \$	94 285 \$
- Amélioration des cours d'eau et environnement		31 300 \$	300 \$
- Quote-part MRC-matières résiduelles, gestion de l'eau		13 798 \$	13 587 \$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE -Politique familiale et MADA		1 000 \$	1 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		58 852 \$	53 665 \$
- Services professionnels et techniques, transport et communication		24 800 \$	18 900 \$
- Promotion et développement- Participation projets intermunicipaux		15 400 \$	16 918 \$
- Quote-part MRC-aménagement et CLD		18 652 \$	17 847 \$
LOISIRS ET CULTURE		47 140 \$	42 970 \$

- Centre communautaire et parcs	15 335 \$	15 335 \$
-Bibliothèque municipale, CDS, loisirs reconnaissance bénévoles, nouveaux arrivants	27 205 \$	22 335 \$
- Subventions à des organismes de la municipalité	4 600 \$	5 300 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	12 767 \$	15 491 \$
Intérêts emprunt 327-09 eaux usées	12 572 \$	14 926 \$
Intérêts emprunt 355-10 camion-citerne	195 \$	565 \$
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 067 608 \$	960 448 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	62 200 \$	61 000 \$
- Remboursement capital emprunt 327-09 eaux usées	12 000 \$	49 400 \$
- Remboursement capital emprunt 355-10 (camion-citerne)	50 200 \$	11 600 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT- Dépenses en immobilisation	387 400 \$	228 562 \$
Equipement bureau	7 800 \$	0 \$
Service incendie	83 000 \$	0 \$
Chemins	175 000 \$	80 000 \$
Véhicule voirie	0 \$	43 000 \$
Entrepôt municipal	35 000 \$	40 000 \$
Machinerie, équipement	0 \$	32 000 \$
Projet MADA	20 000 \$	9 575 \$
Barrage étude	27 000 \$	
Traitement des eaux usées services professionnels	39 600 \$	23 987 \$
TOTAL DES DÉPENSES- IMMOBILISATIONS	1 517 208 \$	1 250 010 \$

Programme des dépenses en immobilisations pour les années 2022 - 2023 - 2024

IMMOBILISATIONS	CODE DE BUDGET	2022	2023	2024	TOTAL	CODE DE FINANCEMENT
CHEMINS	3	150 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	450 000 \$	2 & 4
VÉHICULE SERVICE INCENDIE	2	65 000 \$	- \$	- \$	65 000 \$	2
HABILLEMENT SERVICE INCENDIE	2	18 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	28 000 \$	1
GARAGE MUNICIPAL	3	35 000 \$	185 000 \$	35 000 \$	255 000 \$	1 & 4
PROJET MADA	5	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$	1
Travaux & serv. Prof. site traitement	4	25 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	125 000 \$	2 & 3 & 4
TOTAL		313 000 \$	390 000 \$	240 000 \$	943 000 \$	

CODE DE BUDGET : 1-ADMINISTRATION 2-SÉCURITÉ PUBLIQUE 3-TRANSPORT 4-HYGIÈNE DU MILIEU
5- SANTÉ & BIEN-ÊTRE 6-URBANISME 7- LOISIRS

CODE DE FINANCEMENT : 1-FONDS D'ADMINISTRATION 2-RÉSERVE 3-EMPRUNT À LONG TERME 4- REDEVANCES-SUBVENTIONS



Le 15 décembre 2021

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue le quinzième jour de décembre 2021, suite à un avis publié par la secrétaire-trésorière sur le site web et aux endroits d’affichage autorisés par le Conseil.

Tous les membres du Conseil ont reçu l’avis de convocation pour cette assemblée.

Monsieur Daniel Tétreault, maire ouvre la séance à 19h18. Les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Daniel Lanoue, Micheline Dufour, Jean-Pierre Morlot, Robert Gaboriault et Roger Santerre tous membres dudit conseil et formant quorum.

La directrice générale Suzanne Marcoux est présente.

Public : 15 personnes présentes.

178-21 Adoption de l’ordre du jour

Proposé par Daniel Lanoue

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU :

Que l’ordre du jour soit adopté tel que lu.

ADOPTÉ

179-21 Avis de motion et présentation des règlements applicables en 2022:

Un avis de motion est donné par Daniel Lanoue à l’effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d’une prochaine session du conseil le règlement **numéro 446-22** concernant la rémunération des élus municipaux pour l’année 2022;

Un avis de motion est donné par Robert Gaboriault à l’effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d’une prochaine session du conseil le règlement **numéro 447-22** concernant l’imposition des taxes pour l’année 2022;

Un avis de motion est donné par Micheline Dufour à l’effet que lui ou un autre à sa place présentera lors d’une prochaine session du conseil le règlement **numéro 448-22** concernant la collecte des matières résiduelles et la compensation à appliquer pour l’année 2022;

180-21 Rémunération de tous les autres employés municipaux pour l’année 2022

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Daniel Lanoue

ET RÉSOLU que :

- Le salaire horaire de la directrice générale augmente de (10%) par rapport au salaire horaire 2021;
- Le salaire horaire de l’agente de bureau augmente de 6 % par rapport au salaire horaire 2021;
- Le salaire horaire de l’inspecteur en voirie augmente de 3 % par rapport au salaire horaire 2021;

- Le salaire annuel de base du directeur du service de sécurité incendie, le salaire horaire du directeur, des officiers et des pompiers du service de sécurité incendie augmentent de 3 % par rapport à 2021 et selon les crédits accordés lorsque la formation est complétée avec succès;

Une copie des salaires de chaque poste sera déposée au dossier de chaque employé.

***ADOPTÉ ***

La levée de l'assemblée est demandée par Daniel Lanoue à 19 :24.

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière